



La slikke (partie vaseuse) et le schorre (partie végétalisée) constituent les vasières que l'on trouve dans les rias et les abers du Finistère

Les vasières et les marais littoraux

Description générale

Les végétations des vasières et des marais littoraux se développent au niveau des estuaires (Aber Benoît, Aber Wrac'h, Laïta, Odet, Goyen, Aulne, Élor, Penzé, etc.) et des anses ou baies abritées (Rade de Brest, Mer blanche à Bénodet, ria du Conquet, Baie de Morlaix, etc.).

Les habitats se répartissent en franges successives le long de la zone de balancement des marées. On distingue alors :

- la slikke au niveau des zones immergées à chaque marée, qui regroupe les végétations se développant sur les vases situées dans les parties les plus basses des marais maritimes (bas de l'estran et cuvettes au sein des prés-salés) ;
- le schorre correspondant aux secteurs recouverts seulement lors des marées de plus gros coefficient, qui présente des végétations se développant en ceinture suivant la fréquence et la durée des inondations par la mer.

Au niveau des zones de contacts avec les milieux intérieurs et sur les secteurs aménagés par l'homme (polders, marais aménagés), des communautés intermédiaires peuvent se développer (formations dites sub-halophiles). Ce sont ces habitats sub-halophiles qui font principalement l'objet d'une gestion agricole (pâturage ou fauche).

Au contact des eaux douces (fossés, dépressions au sein des prairies arrière-littorales) et en remontant le long des estuaires, des roselières et des mégaphorbiaies peuvent également se développer.



La végétation des vasières n'est recouverte qu'aux hautes mers de vives eaux

Espèces caractéristiques

La slikke

Salicornes annuelles (*Salicornia fragilis*, *Salicornia dolichostachya*) et spartines (*Spartina maritima*, *Spartina alterniflora*, *Spartina anglica*). →



Le schorre (prés salés)

Bas schorre : obione faux pourpier (*Halimione portulacoides*), glycérie maritime (*Puccinellia maritima*), salicorne vivace (*Arthrocnemum perenne*), soude maritime (*Sueda maritima*).

Moyen schorre : armérie maritime (*Armeria maritima*), statice commun (*Limonium vulgare*), cranson d'Angleterre (*Cochlearia anglica*), aster maritime (*Aster tripolium*), troscart maritime (*Triglochin maritima*), plantain maritime (*Plantago maritima*).

Haut schorre : jonc de Gérard (*Juncus gerardii*), chiendent du littoral (*Elymus pycnanthus*), fétuque littorale (*Festuca rubra subsp. littoralis*), glaux maritime (*Glaux maritima*), soude ligneuse (*Sueda vera*).



Les prairies subhalophiles

Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*), œnanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*), scirpe des marais (*Eleocharis palustris*), trèfle faux-fraisier (*Trifolium fragiferum*), trèfle retourné (*Trifolium resupinatum*), jonc de Gérard (*Juncus gerardii*), etc.

Les roselières et mégaphorbiaies littorales

Roseau commun (*Phragmites australis*), scirpe maritime (*Scirpus maritimus*), jonc maritime (*Juncus maritimus*), guimauve officinale (*Althaea officinalis*).



Intérêts

Valeurs écologique et biologique

- Habitats de grand intérêt biologique, reconnus d'intérêt communautaire (codes UE : 1110 à 1150, 1130 à 1330 et 1410 à 1430).
- Diversité floristique relativement faible du fait des contraintes écologiques importantes (teneur en sel, recouvrement régulier par la mer, substrat vase-sableux). Seules les espèces « spécialisées » parviennent à se maintenir dans ces conditions extrêmes.
- Présence de quelques plantes rares inféodées à ce type d'habitat, comme le petit statice (*Limonium humile*), uniquement présent en France dans la rade de Brest, ou le cranson des estuaires (*Cochlearia aestuariae*) sur les rives de la Laïta et de l'Odet.
- Très forte productivité en biomasse des marais maritimes, ce qui attire de nombreux oiseaux d'eau qui y trouvent des zones privilégiées de nourrissage et de repos.

Intérêt hydrauliques

- Autoépuration des milieux littoraux.

Valeurs culturelle et économique

- Productivité fourragère assez bonne (notamment en prairies sub-halophiles) avec une phénologie décalée sur l'été (intérêt pour le pâturage estival).

Dynamique - Enjeux

- Végétations relativement stables (contraintes écologiques limitant la concurrence végétale). Leur dynamique dépend essentiellement de l'évolution géomorphologique des estuaires (divagation des chenaux, atterrissement, etc.).
- En situation arrière-littorale ou de polders (prés salés endigués), conservation des habitats de prairies étroitement dépendante du maintien des pratiques agricoles (pâturage, fauche).
- En l'absence d'entretien, évolution des secteurs les plus humides vers des formations à hautes herbes (roselières et mégaphorbiaies arrière-littorales).

Préconisations de gestion

Les habitats de vasières sont globalement peu exploités dans le Finistère en raison des contraintes importantes liées à la marée et aux difficultés d'accès (chenaux à traverser, estuaires encaissés, etc.). Seuls les secteurs ne subissant pas ou peu le jeu des marées (haut de schorre, secteurs poldérisés) sont susceptibles de faire l'objet d'une exploitation :

- Le pâturage constitue le mode de gestion le plus adapté aux contraintes associées aux marais maritimes, notamment le pâturage ovin. Sa mise en place doit cependant faire l'objet d'un cadrage et d'un suivi scientifique, notamment sur les sites présentant des enjeux patrimoniaux.



Les prairies subhalophiles constituent quant à elles des habitats intéressants pour le pâturage bovin (bonne productivité estivale).

Remarque : en situation du haut de schorre, un chargement excessif (au-delà de 0,5 à 0,8 UGB/ha) tend à uniformiser le couvert végétal (développement du chiendent) au détriment des espèces caractéristiques des marais salés.

- La fauche est à réserver aux secteurs les plus portants (prairies sub-halophiles arrière-littorales, marais endigués). Sa fréquence et la période d'intervention doivent être adaptées en fonction des enjeux liés à la faune, à la flore et aux habitats présents.
- Le creusement de petites mares, au sein des prés salés et des prairies sub-halophiles, peut permettre l'expression d'espèces végétales d'intérêt patrimonial (salicornes, renoncule de baudot, ruppie maritime, etc.).



Itinéraires techniques à consulter

- Pâturage (prés salés et prairies subhalophiles).
- Gestion des formations herbacées et semi-ligneuses par fauche ou broyage (prairies sub-halophiles et roselières).
- Recreusement de mares.